Bilan simplifié de la section DORDOGNE pour l'année 2024 Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

		Bilan simp	lifié avan	t répar	tition		
		N		N-1			
actif	Brut	Amortissement et dépreciation	net	net	Passif	N	N-1
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	5831	583
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	9221	882
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-1402	399
					Total(1)	13651	15052
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	o	(
créances	0		0	0	dettes financieres	0	(
Disponibilités(3)	13651		13651	15052	Dettes diverses	o	c
					Total(4)	o	C
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	C
total(1+2+3+4)	13651	0	13651		total(1+2+3+4+5)	13651	15052

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

		Compte	de résultat simplifié		
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-
Charges d'exploitation(1)	16000	15145	Produits d'exploitation(1)	14598	1478
achats	674	1156	Cotisations	13826	1381
autres charges externes	75	0	Subventions	0	59
autres services extérieurs	6164	4707	Autres produits	227	
Impots et taxes	0	0	Transfert de charges	545	37
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	(
Autres charges	9087	9282			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	o	(
Charges exceptionnelles(3) Engagements à réaliser sur	0		Produits exceptionnels(3) Contribution de financement	0	760
contribution de financement(4)	1-		report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)		(
total(1+2+3+4)	16000		total(1+2+3+4)	14598	15544
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-1402	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de La DORDOGNE (2401) Exercice clos au 31 décembre 2024

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2024 dont le total est de 13651 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 1402 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

1: PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2: INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations ou Néant si aucune

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes

1- Le Syndicat n'a tenu pas l'Assemblée Générale en 2024.

Le coût de ce congrès (ou assemblée) s'est élevé à un montant net de

- 2- Achat d'un photocopieur le -----pour un montant de -----€
- 3- ou Néant si aucun fait important.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

A préciser ou Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

Voir document annexe

6: CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Préciser si subventions de l'état ou des collectivités ou Néant si aucune.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Dans le cadre de ses actions de solidarité, il a été accordé dans l'exercice par notre syndicat des aides pour un montant de euros.

Ou Néant si 0 euro.

8: CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 2 salariés dont :
 - 1 Secrétaire Départemental
- 1 Secrétaire Départementale Adjointe

Bilan des ressources de la section DORDOGNE pour l'année 2024

5 329,65 €	Total des ressources
0,00€	Produits financiers percus
226,72 €	Autres produits d'exploitation perçus
. 0,00€	Subventions reçues
8 723,26 €	Reversement de cotisations
13 826,19 €	Cotisations reçues
	Ressources de l'année 2024